

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 17

OBJET :

**Autorisation pour
signer les Accords-
Cadres 2023-2024
Marchés Alimentaires
SIVAAD**

N° 63 /2022

L'an deux mille vingt-deux, le 19 décembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/12/2022

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Madame M-Christine COURANT, Monsieur VINCENT Alain, Madame MASSUCCO Isabelle, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame VIVES Marie-Christine, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Madame RUSSEL Delphine

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur SABRIÉ Alain à Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur NOIROT Michel à Monsieur GERARDIN Nicolas, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur CASTEL Roger

Absent(s) : Madame ADROVER Isabelle

Absent(s) excusé(s) : Madame VIAENE Nathalie

Secrétaire de séance : Madame FOUASSE Bénédicte

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée que le SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) a dû procéder au lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuits courts, direct producteurs, pour les exercices 2023 et 2024.

Il expose que conformément à la convention constitutive, la commission d'appel d'offres du groupement de commandes s'est réunie le 15 novembre 2022 et a procédé au choix des fournisseurs.

Il précise que les marchés sont passés pour une durée ferme : du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2024. Chaque lot comporte un montant maximum. Les bordereaux de prix seront révisés selon une périodicité mensuelle, trimestrielle ou semestrielle selon le lot.

Il donne lecture des fournisseurs retenus pour la commune et conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le choix des fournisseurs ci-après effectué par la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les différents fournisseurs retenus et toutes les pièces s'y rapportant

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
N. GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **20 DEC. 2022**
- de la publication, le **20 DEC. 2022**



QUESTIONS